

Image not found or type unknown



licenciement ou rupture conventionnelle

Par **pablos**, le **19/05/2010** à **19:21**

Bonsoir,

J'ai embauché il ya maintenant 6mois pour un poste ou mes compétences sont remises en cause, ma responsable est au quotidien ignoble et pense qu'elle me paie trop cher!! ayant beaucoup de mal à l'aborder je souhaiterai lui faire part d'une rupture de contrat, le soucis est qu'elle ne voudra payer aucunes indemnités de licenciement, qu'elle est la meilleure solution pr qu'elle me licencie sans indemnités pour que moi derrière je puisse bénéficier d'allocations en attendant de rebondir!!

en vous remerciant de votre réponse